

Actualités

FÉVRIER 2008 – NUMÉRO 37

ALCOOL

ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

- 2 CANCÉROLOGIE**
Alcool et cancer :
pas de consommation
sans risque
- 3 UNIVERSITÉS**
Un lien direct entre
disponibilité de l'alcool
et consommation
- 4 HÉPATOLOGIE**
Un nouveau traitement
de l'alcoolodépendance
avec cirrhose ?

INITIATIVES

- 5 SPORT ET PRÉVENTION**
Euro 2008 : la Suisse
s'active contre les problèmes
liés à l'alcool
- 6 ASSOCIATION**
« ACTAL » : les cahiers
thématiques de la F3A
- 7 REPÈRES**
Alcool, chiffres clés

INITIATIVES INPES

- 8 ALCOOL ET GROSSESSE**
Premier bilan du message
sanitaire

« *Dosis sola facit venenum* »*

En 2007, trois rapports successifs (Fonds mondial de recherche contre le cancer, Académie de médecine, Institut national du cancer**) ruinent définitivement le crédit du « *petit verre qui n'a jamais fait de mal à personne* ». Non seulement l'alcool, même bu « modérément », augmente le risque de maladie grave et de cancer, mais il le fait sans effet de seuil : il est impossible de définir un niveau « anodin » sur la santé. L'alcool est, après le tabac, la deuxième cause de mortalité évitable ; il est pourtant toujours malvenu de rappeler que les boissons alcooliques sont aussi dangereuses qu'agréables à consommer ! En dépit d'une diminution spectaculaire depuis quarante ans, la France reste l'un des pays les plus alcoolisés au monde. Une bonne partie de la population se considère « dans la norme » dès lors qu'elle respecte, ou à peu près, les seuils de risque de l'OMS (2 verres d'alcool par jour pour les femmes, 3 pour les hommes). Elle veut croire aux affirmations des producteurs qui allèguent les vertus d'une consommation « modérée » d'alcool et se dédouanent en dénonçant un néo-hygiénisme moralisateur et liberticide. Les pouvoirs publics, dont l'implication est indispensable pour mener une politique volontariste de prévention, ne font pas preuve, face aux risques induits par l'alcool, d'une détermination aussi ferme qu'à l'égard du tabagisme : l'interdiction de fumer dans les lieux publics est désormais bien acceptée par notre société, notamment grâce aux chiffres et aux campagnes d'information qui ont su la convaincre des risques du tabac. Ces nouvelles données scientifiques viendront-elles à bout de l'indulgence collective que nous accordons à ces boissons qui sont autant de totems autour desquels nous dansons jusqu'à ce que la fête tourne mal ? Parviendrons-nous à faire mieux prendre conscience que se faire plaisir comporte des risques à mesurer en toute connaissance... de cause et de dose ? ●

Alain Rigaud

Association nationale de prévention en alcoologie
et addictologie (ANPAA)

* « *Seule la dose fait le poison* » (Paracelse).

** Voir en page 2 de ce numéro notre article sur les conclusions du rapport de l'INCa.

→ **CANCÉROLOGIE**

Alcool et cancer : pas de consommation sans risque

Dans leur récent rapport⁽¹⁾, l'Institut national du cancer (INCa) et le réseau National alimentation cancer recherche (NACRe) font le point sur les connaissances scientifiques concernant la relation entre consommation d'alcool et risque de cancers. Disponible depuis décembre 2007, cet ouvrage collectif s'inscrit dans le prolongement des États généraux de l'alcool de 2006⁽²⁾.

Les études épidémiologiques analysées dans ce rapport montrent clairement que la consommation de boissons alcoolisées augmente le risque de cancers chez l'homme comme chez la

femme. Elle accroît fortement le risque de cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS), celui-ci étant encore multiplié en cas de combinaison avec le tabac.

Le risque de cancer du foie est lui aussi augmenté. La consommation d'alcool est également associée aux risques de cancers du sein et du côlon-rectum. L'aug-

mentation du risque pour ces deux types de cancers est, certes, plus modeste ; cependant, compte tenu de leur incidence très élevée en France, ce facteur de risque qu'est l'alcool ne doit pas être négligé.

Pour l'ensemble des cancers sus-cités, le risque augmente de manière linéaire avec la dose d'éthanol, sans effet de seuil ; en conséquence, même une consommation modérée (inférieure à 3 verres par jour chez l'homme et 2 chez la femme) est associée à un accroissement du risque. Par ailleurs, la relation entre alcool et cancer dépend de la quantité d'alcool ingérée et non du type de boisson absorbée.

Ces résultats sont à rapprocher des enjeux de santé publique. En France, l'incidence des cancers liés à l'alcool est importante (cf. encadré) : en

Cancers liés à l'alcool : quelques chiffres

En 2000, parmi les nouveaux cas de cancer, on a dénombré :

- 42 000 cancers du sein ;
- 36 000 cancers colorectaux ;
- 24 000 cancers des voies aérodigestives supérieures ;
- 6 000 cancers du foie.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- ➔ L'alcool est la deuxième cause de mortalité évitable par cancer, après le tabac
- ➔ Il favorise les cancers des voies aérodigestives supérieures, du foie, du sein et du côlon-rectum
- ➔ Même une consommation modérée augmente le risque de ces cancers

particulier, l'incidence des cancers des VADS, bien qu'en baisse chez les hommes depuis les années 1980, est parmi les plus élevées au monde. De plus, si la consommation annuelle moyenne de boissons alcoolisées en France est en diminution depuis les années 1960, elle reste également l'une des plus élevées. L'INCa propose donc des recommandations en matière de prévention des cancers ; concernant l'information et la sensibilisation du public, il est préconisé :

- d'encourager les personnes ayant une consommation excessive à réduire les quantités consommées ;
- d'encourager les personnes consommant régulièrement des boissons alcoolisées à réduire la fréquence de leur consommation ;
- de ne pas inciter les personnes abstinentes à une consommation régulière et modérée de boissons alcoolisées ;
- d'attirer l'attention des consommateurs de boissons alcoolisées sur le risque de cancers liés à la consommation régulière d'alcool. ●

Références

1. INCa, NACRe. Alcool et risque de cancers : état des lieux des données scientifiques et recommandations de santé publique. Novembre 2007. www.e-cancer.fr
2. Alcool Actualités n° 29 - Octobre 2006.

→ UNIVERSITÉS

Un lien direct entre disponibilité de l'alcool et consommation

De nombreux facteurs individuels ayant un impact sur la consommation d'alcool des étudiants ont été mis en évidence. En revanche, peu d'études ont permis d'identifier des facteurs environnementaux associés à l'alcoolisation. R. Scribner et son équipe ont donc mené une étude pour mesurer les relations entre l'accessibilité aux boissons alcoolisées dans l'environnement géographique des campus universitaires et leur consommation par les étudiants⁽¹⁾. Cette étude a porté sur 17 051 jeunes issus de 32 universités américaines. Ces jeunes ont été interrogés sur leur consommation d'alcool

La densité des points de vente d'alcool est un facteur modifiable

à l'aide des indicateurs suivants : nombre moyen de verres consommés lors d'une fête ; nombre d'ivresses au cours des deux dernières semaines ; fréquence de consommation d'alcool durant le dernier mois ; nombre maximal de verres bus en une

seule occasion. Des données complémentaires ont été recueillies : caractéristiques sociodémographiques, conditions de vie, activités, consommation d'alcool au lycée, etc. Enfin, pour chaque université, les auteurs ont calculé la densité des débits de boissons, c'est-à-dire le nombre de débits pour 1 000 étudiants dans un rayon de 3 miles (environ 4,9 km) autour du campus.

Résultats

Il existe une relation significative entre la densité des débits de boissons à consommer sur place (bars, restaurants, etc.) autour des campus et la consommation d'alcool par les étudiants. Plus précisément, quand la densité autour d'un campus augmente de 60 débits

Les grandes écoles françaises contre les excès d'alcool

→ Deux cent trente des plus grandes écoles françaises, regroupées au sein de la Conférence des grandes écoles, ont annoncé en juin 2007 l'élaboration d'une charte visant à limiter la consommation d'alcool lors des soirées étudiantes⁽²⁾.

→ Plusieurs pistes sont envisagées conjointement : dialoguer avec les organisateurs de soirées, sensibiliser les étudiants, favoriser la formation des barmen, refuser le sponsoring par les producteurs d'alcool, promouvoir la gratuité des boissons non alcoolisées... Des mesures pour la plupart préconisées dans le rapport Wauquiez⁽³⁾ sur « La santé et la protection sociale des étudiants ».

pour 1 000 étudiants, 2 indicateurs voient leur valeur moyenne s'accroître ainsi : le nombre moyen de verres consommés lors d'une fête par les étudiants de ce campus augmente de 1,13 ; quant au nombre d'occasions de boire dans le mois précédent, il s'élève de 1,32. Ces résultats suggèrent qu'une action sur la densité des débits de boissons, qui est un facteur modifiable dans l'environnement des universités, représente une piste intéressante pour s'atteler aux problèmes d'alcoolisation des étudiants. ●

Références

1. Scribner R, et al. The contextual role of alcohol outlet density in college drinking. *J Stud Alcohol Drugs* 2008;69:112-20.
2. www.drogues.gouv.fr/rubrique40.html?debut_article=135
3. *Alcool Actualités* n°31 - Février 2007.

→ HÉPATOLOGIE

Un nouveau traitement de l'alcoolodépendance avec cirrhose ?

L'alcool est la principale cause de cirrhose du foie dans les pays occidentaux. Chez les patients atteints d'une cirrhose alcoolique, la poursuite de l'intoxication est entachée d'une haute mortalité. L'abstinence totale est la stratégie la plus efficace, puisque les traitements médicaux ou chirurgicaux disponibles contre la cirrhose n'ont qu'un impact limité si les patients continuent de boire. Les médicaments qui diminuent l'appétence à l'alcool sont en général déconseillés ou contre-indiqués du fait de l'atteinte hépatique.

Le baclofène pourrait être une alternative thérapeutique. Cet agoniste des récepteurs GABA est essentiellement éliminé par le rein. Des études préliminaires ont révélé qu'il réduit l'envie intempestive de boire et la consommation d'alcool, et qu'il améliore l'abstinence chez les personnes dépendantes. De plus, aucun effet secondaire n'a été observé chez ces dernières. G. Addolorato et son équipe ont donc cherché à évaluer, chez des personnes dépendantes à l'alcool et ayant une cirrhose hépatique, l'efficacité et la tolérance du baclofène pour l'arrêt de l'intoxication et le maintien de l'abstinence⁽¹⁾. Dans cet essai en double insu, 84 patients ont été randomisés en deux groupes, ceux du premier groupe recevant pendant 12 semaines du baclofène par voie orale, ceux du second un placebo. Les critères principaux d'observation étaient la proportion de patients réussissant à maintenir une abstinence et la durée cumulée de celle-ci. La rechute était définie par une consommation de plus de 4 verres par jour ou de plus de 14 verres par semaine sur une période d'au moins 4 semaines.

Résultats

Dans le groupe sous baclofène, 30 personnes, soit 71 % des patients, étaient totalement abstinentes à la fin de l'étude contre 12 personnes,

Une destruction des cellules du foie⁽²⁾

- La cirrhose résulte de la destruction lente des cellules du foie, remplacées par du tissu conjonctif, avec une conséquence redoutable : l'atteinte des fonctions hépatiques. Le foie est un organe capital, aux rôles multiples : épuration, coagulation, digestion, métabolisme des glucides, des lipides, de vitamines, etc.
- Les complications de la cirrhose sont graves et multiples : varices œsophagiennes avec risque de rupture et d'hémorragie, troubles de la coagulation, œdèmes, ictères, infections, encéphalopathie, cancer du foie, etc.
- L'alcool est responsable de 75 % des cas de cirrhose, devant l'hépatite virale C.
- Le traitement de la cirrhose alcoolique repose essentiellement sur le sevrage, avec un effet bénéfique clairement démontré sur la survie à moyen terme.

soit 29 %, dans le groupe placebo. La durée cumulée d'abstinence est deux fois plus élevée avec le traitement par baclofène qu'avec le placebo : 62,8 jours versus 30,8 jours. Cette réduction de la consommation d'alcool est associée à une réduction significative des marqueurs de dommages hépatiques : enzymes hépatiques (ALAT, gamma GT), bilirubine, facteurs de la coagulation. Il n'a pas été observé d'effets délétères sur le foie. La tolérance du produit s'est révélée bonne. Pour les auteurs, ces résultats sont intéressants à double titre :

- ils soulignent l'intérêt du baclofène pour initier et maintenir l'abstinence vis-à-vis de l'alcool ;
- ils suggèrent que la baisse de la consommation d'alcool est suffisante pour réduire les dommages hépatiques. ●

Références

1. Addolorato G. et al. Effectiveness and safety of baclofen for maintenance of alcohol abstinence in alcohol-dependent patients with liver cirrhosis : randomised, double-blind controlled study. *The Lancet* 2007;8:1915-22.
2. Monographie « Cirrhose ». *Rev Prat* 2005;55: 1525-66.

→ SPORT ET PRÉVENTION

Euro 2008 : la Suisse s'active contre les problèmes liés à l'alcool

La Suisse se prépare à recevoir avec l'Autriche, en juin, l'Euro 2008, le championnat d'Europe de football ; ce sera la plus grande manifestation sportive jamais organisée dans ce pays. De nombreux supporters de différents pays et équipes seront au rendez-vous. Comme souvent dans les manifestations sportives,

« Pour que l'alcool ne gâche pas la fête »

l'alcool sera également présent, et probablement consommé en grande quantité. Ces excès peuvent entraîner des accidents,

violences, actes de vandalisme, etc. C'est pour prévenir au mieux ces dérapages qu'un groupe national de travail, « Prévention des problè-

Pour la protection de la jeunesse, la loi **interdit** la vente de

vin, bière et cidre aux mineurs de moins de **16** ans

spiritueux, apéritifs et alcopops aux jeunes de moins de **18** ans

Le personnel peut exiger une pièce d'identité.

Logo SFA/ISPA

mes liés à l'alcool Euro 2008 », a été créé sous l'égide de la structure des pouvoirs publics UEFA* Euro 2008. Ce groupe, auquel participe notamment l'Institut suisse de prévention

de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), invite à appliquer les dispositions de protection de la jeunesse déjà en vigueur mais aussi à mener une politique de prévention des intoxications alcooliques. Il propose donc un certain nombre de recommandations en complément de l'interdiction de vente d'alcool dans les stades déjà imposée par l'UEFA :

1. limiter la vente d'alcool dans l'ensemble des zones dévolues aux supporters, y compris sur les lieux de retransmissions publiques sur écrans géants ;
2. soumettre l'autorisation de vente d'alcool sur l'ensemble de la Confédération à diverses obligations : informations sur la législation concernant la protection de la jeunesse à l'aide de panneaux, formation du personnel de vente, restrictions de la publicité, offre de boissons sans alcool attrayantes et bon marché, mise à disposition d'eau gratuite ou à bas prix, limitation des quantités d'alcool vendues à chacun, restriction des horaires de vente d'alcool, etc.

À cette fin, plusieurs outils ont été élaborés et sont disponibles via le site de l'ISPA (téléchargeables ou expédiés gratuitement) :



- un document d'information pour les centres de prévention afin de les aider à mettre en place les mesures préconisées ;
 - un dépliant pour les organisateurs de manifestations et les points de vente ;
 - un dépliant pour le personnel de vente ;
 - un aide-mémoire sur l'âge de remise d'alcool ;
 - des panneaux informatifs sur la législation concernant la protection de la jeunesse, en quatre langues.
- Enfin, l'ISPA ouvre ce mois-ci une plate-forme Internet dédiée à l'Euro 2008 ; les institutions pourront y consulter les projets déjà existants et y décrire leurs propres programmes. Cette bourse d'idées et d'échanges devrait favoriser la synergie des actions. ●

* L'UEFA (Union des associations européennes de football) est l'instance dirigeante du football sur le continent européen.

Pour en savoir plus
● www.sfa-isp.ch

→ ASSOCIATION

« ACTAL » : les cahiers thématiques de la F3A



Dr Patrick Fouilland

Président de la F3A
(Fédération des acteurs
de l'alcoologie et
de l'addictologie)

En décembre dernier est paru le troisième numéro d'ACTAL, publié par la Fédération des acteurs de l'alcoologie et de l'addictologie (F3A)⁽¹⁾. Créée il y a deux ans, cette revue semestrielle est une réponse à un réel besoin des acteurs de terrain en alcoologie. « *L'alcoologie institutionnelle et l'alcoologie scientifique ont déjà des revues spécifiques de grande notoriété. L'alcoologie de terrain a désormais ACTAL* », constate le Dr Fouilland.

Cette revue s'adresse aux quatre cents adhérents de la F3A mais aussi aux différents professionnels du champ des conduites addictives, qu'ils appartiennent aux secteurs médico-social, sanitaire (hospitalier) ou socio-judiciaire, et plus largement à tous ceux qui accompagnent les personnes ayant des conduites d'addiction, avec l'alcool au premier rang.

Comme le souligne Patrick Fouilland, « *l'alcoologie a été inventée sur le terrain, d'abord par les malades eux-mêmes (mouvements d'entraide); des cliniciens pionniers ont apporté leur pierre à l'édifice, puis le temps des scientifiques est venu... Aujourd'hui, l'alcoologie (comme toute l'addictolo-*

gie) doit être citoyenne ; toute la société est concernée ».

Améliorer l'accompagnement...

Une fois installée, l'addiction à l'alcool est bien souvent l'affaire de toute une vie ; la personne devenue dépendante ne pourra plus « boire comme tout le monde ». Les professionnels doivent offrir un accompagnement aussi prolongé que nécessaire, un « être avec » qui permet au sujet d'élaborer ses propres réponses. La question n'est pas tant celle de la guérison que celle de la qualité de vie. C'est peut-être pour cela que les métiers de l'addictologie peinent à obte-

nir une véritable reconnaissance. C'est dire l'intérêt, dans ce contexte, de disposer d'une revue reflétant et répondant aux problématiques de terrain de l'alcoologie.

... via un abord multidisciplinaire

ACTAL se veut être un support commun d'échanges d'idées, de pratiques et d'informations. C'est une plate-forme de valorisation et d'expression : les auteurs, d'horizons variés, y relatent leurs expériences. Les pages d'ACTAL sont donc ouvertes aux alcoologues mais aussi aux philosophes, aux acteurs ou penseurs en sciences humaines, aux économistes,

F3A : LES OBJECTIFS

- Promouvoir une addictologie de terrain avec des équipes pluridisciplinaires, femmes et hommes de tous métiers et de tous horizons.
- Constituer une force de proposition.
- Affirmer la place de ses équipes dans le dispositif sanitaire et social.
- Fédérer les instances de l'addictologie de terrain qui le souhaitent.
- Mettre en œuvre les recherches permettant au dispositif d'addictologie de terrain de participer à l'élaboration des politiques de santé publique.
- Observer l'évolution des modes de consommation, la diversité des publics, les expériences internationales.
- Comprendre le sens des consommations, le sens des conduites de dépendance.
- Réagir aux textes officiels, aux événements, aux articles de presse, aux médias.
- Informer les pouvoirs publics, les agences nationales et le monde associatif.

2008 : CINQ FORMATIONS À LA CARTE

La F3A adapte son offre de formation pour mieux répondre aux demandes et besoins nouveaux. Elle propose des journées de formation, ouvertes à tous les acteurs concernés, se présentant par cycles de plusieurs journées autour d'un thème défini ; on peut soit s'inscrire à l'ensemble du cycle, soit sélectionner à l'intérieur d'un cycle une ou plusieurs journées spécifiques.

Cycles proposés en 2008 :

- évolutions des consommations/évolutions des pratiques professionnelles ;
- outils thérapeutiques : sensibilisation, découverte ;
- intervenir dans le monde du travail ;
- management ;
- atelier clinique « Le patient et son entourage familial : pour une approche systémique en alcoologie ».

etc. « *L'alcool*, soutient le Dr Fouilland, ne doit plus être abordé par ses seuls aspects médicaux, judiciaires ou politiques. Une approche sociétale est devenue indispensable. » Les conduites d'alcoolisation individuelles reflètent des conduites similaires au niveau de la société, et vice versa. D'où l'importance d'une réflexion polyvalente sur les formes d'alcoolisation, ses modes de traduction et ses diverses représentations, réflexion qui peut devenir le prétexte d'un événement national. Ainsi, le premier numéro d'ACTAL paru en décembre 2006, intitulé « Santé/justice. Peut-on soigner

sous contrainte ? », a lancé un débat qui s'est poursuivi lors du Colloque national organisé en mars 2007 sur le même thème par la F3A ⁽²⁾.

Un format « de poche »

ACTAL se présente comme un livret d'une quarantaine de pages, d'un format « de poche ». Bien que fort dense, le contenu allie une présentation variée et agréablement illustrée. « ACTAL n'est pas un acronyme mais une résonance de Alcool Actualités ; il a été choisi à défaut de FRACTAL (démultiplication d'un même thème du plus petit au plus grand), inopinément emprunté par un nouveau médicament ! », se remémore le Dr Fouilland.

Cette publication, éditée à 3 000 exemplaires, est soutenue par les pouvoirs publics. La Direction générale de la santé (DGS) et la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) sont d'ailleurs partenaires de la F3A. Le prochain numéro d'ACTAL (n° 4, juin 2008) sera consacré à la problématique des centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (ou CSAPA), dont la mise en place est prévue avant la fin 2009. Il sera élaboré en concertation avec l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT) et d'autres institutions du champ médico-social. « Le thème retenu pour le cinquième numéro est " Pas d'âge pour l'addiction " », conclut le Dr Fouilland. ●

« ACTAL » DÉJÀ PARU

- N°1 : « Santé/Justice. Peut-on soigner sous contrainte ? »
- N°2 : « Parcours de vie avec addiction »
- N°3 : « Addictions et entourages »



REPÈRES

Alcool, chiffres-clés

Paru en décembre 2007, le document « Drogues, chiffres clés » présente les indicateurs

chiffrés les plus récents et les plus pertinents pour mesurer le phénomène des drogues en France. Voici les principales données concernant l'alcool.

→ Indicateurs en baisse :

- Consommation moyenne annuelle : 12,9 L d'alcool pur par habitant de 15 ans et plus
- Pourcentage de consommateurs réguliers parmi les adultes de 18 à 75 ans* : 22,5 %
- Mortalité liée à l'alcool : 37 000 décès par an

→ Indicateur inchangé :

- Pourcentage d'adultes de 18 à 75 ans déclarant des ivresses répétées** : 5,5 %

→ Indicateurs en hausse :

- Pourcentage de jeunes de 17 ans déclarant des ivresses répétées*** : 26 %
- Nombre de consommateurs vus dans les centres spécialisés : 132 000
- Nombre de condamnations pour conduite en état alcoolique : 118 000

* Au moins trois consommations d'alcool dans la semaine.

** Au moins trois ivresses durant les douze derniers mois.

Référence

OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies). Drogues, chiffres clés.

Décembre 2007.

www.ofdt.fr

Références

1. F3A : www.alcoologie.org
2. Les actes de différents colloques et manifestations ayant déjà eu lieu, tout comme l'agenda des événements futurs, sont consultables sur le site F3A.

→ ALCOOL ET GROSSESSE

Premier bilan du message sanitaire

Depuis le 3 octobre 2007, toutes les bouteilles de boissons alcoolisées doivent porter un message sanitaire préconisant l'absence de consommation d'alcool pendant la grossesse (voir *Alcool Actualités* n° 35). Ce message peut prendre la forme d'un pictogramme (cf. ci-contre) ou d'une phrase : « *La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant.* »

Pour tirer un premier bilan de cette mesure, deux mois après son entrée en vigueur, l'Inpes a mené une étude auprès du grand public*. Cette enquête visait notamment à évaluer la notoriété, la compréhension et l'acceptabilité du message.



Spontanément, 14 % des personnes interrogées déclarent avoir remarqué la présence d'un nouvel élément sur les bouteilles d'alcool ; parmi celles-ci, 82 % décrivent effectivement le message. Au total, c'est donc un peu plus d'une personne sur

10 qui cite le message sanitaire.

Lorsqu'on leur montre le pictogramme, 29 % des enquêtés déclarent l'avoir déjà vu sur une bouteille. La phrase, quant à elle, a été vue par 19 % d'entre eux. Ce niveau de reconnaissance peut paraître relativement faible : cependant,

compte tenu du caractère récent de la mesure et de la taille – souvent petite – du pictogramme sur les bouteilles, ce résultat reste honorable.

Le sens du pictogramme semble bien compris : selon 77 % des personnes interrogées, il signifie que les femmes enceintes doivent s'abstenir de consommer de l'alcool. À l'inverse, seuls 21 % pensent qu'il recommande simplement aux femmes enceintes de limiter leur consommation.

Quelle que soit sa forme (pictogramme ou phrase), la clarté et l'utilité du message sont reconnues par 9 personnes sur 10 environ. Toutefois, une minorité non négligeable (4 personnes sur 10) le trouve culpabilisant pour les femmes enceintes. Malgré cela, l'opinion publique reste favorable à l'apposition du message sur les bouteilles, qui est en effet approuvée par 9 enquêtés sur 10. Ces résultats confortent donc la mesure, mais soulignent également la nécessité d'expliquer et d'accompagner le message. ●

* Enquête quantitative auprès d'un échantillon national de 1 013 personnes, représentatif de la population âgée de 15 ans et plus, interrogé en face-à-face par BVA du 6 au 8 décembre 2007. Échantillon construit selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle (CSP) du chef de famille après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Ont participé à ce numéro : Françoise Facy, Benoît Fleury, Patrick Fouillard, Juliette Guillemont et Alain Rigaud.

Les articles de *Alcool Actualités* sont libres de droits et disponibles en version électronique.

ÉDITEUR DÉLÉGUÉ

Huveaux France – 114, avenue Charles-de-Gaulle – 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 55 62 68 00 – E-mail : contact@huveaux.fr
Imprimé par RAS. Villiers-le-Bel (95)

inpes
www.inpes.sante.fr

CONTACT PRESSE

Tél. : 01 49 33 23 06
Fax : 01 49 33 23 90

E-mail : relations.medias@inpes.sante.fr